

Un jour la petite statue disparut. Le R. P. Chouinard crut qu'un dévot mal éclairé s'en était emparé, supposant peut-être que la grande statue étant là, la petite devenait inutile. Cette statuette fut remplacée plus tard.

En 1878, monsieur Dupont quitta le Collège pour entrer dans le ministère et le frère Augustin Roy, C. S. V. fut chargé de l'œuvre. Il y mit son dévouement et son cœur, comme en tout ce qu'il faisait. Un accident qui lui arriva sur la route de Lourdes le força à quitter le service et l'enleva bientôt à sa communauté. Au mois d'août 1879, le frère Téléphore Marcoux, C. S. V., continua le travail, et chaque soir il gravissait le coteau avec quelques intimes, faisait sa prière à Marie, allumait le fanal suspendu au gros pin, causait un moment et revenait au Collège. La mort brisa sa carrière qui promettait d'être brillante, et il fut remplacé en 1880 par le frère Zéphirin Pelletier, C. S. V., qui, trois ans durant, montra une persévérance à toute épreuve. En 1884, le R. P. Joseph-Emile Foucher, C. S. V., se chargea de la douce obligation d'entretenir la lampe du sanctuaire de la bonne mère. Il s'y est dévoué de toute son âme et depuis il n'a pas cessé de dépenser toutes les énergies de son cœur pour le succès de cette œuvre. En 1885, monsieur Louis-Napoléon Prévile, prêtre, directeur de la Congrégation de la T. S. Vierge, proposa de confier la lumière de Lourdes à deux congréganistes, ce qui s'est toujours pratiqué depuis.

Le 31 juillet 1882, le R. P. Thomas Remi Coutu, C. S. V., fut nommé à la direction du Collège Bourget. C'était le chevalier de Marie et pourtant le R. P. Coutu, jusqu'en 1885, suivit l'exemple de ses prédé-